

non seulement des laïques mais des clercs et même des prêtres, jusqu'à des chanoines briguerent ces honorables fonctions.

Ces bedeaux assermentés avaient, sans doute, une très grande importance puisqu'un peu plus tard, on jugea utile de les multiplier et même de créer des sous-bedeaux, *sub-bedelli*. Il fallut l'intervention d'un légat du Pape pour apaiser des conflits survenus au sujet de leur élection. Du reste, ce qui montre plus que tout le reste la dignité de leur fonction, c'est la sévérité avec laquelle le Pape punit maître Guillot, ce qu'il n'eût pas fait assurément pour un simple salarié irresponsable.

Il semble, d'ailleurs, que maître Guillot ait bientôt, à un titre quelconque, bénéficié de l'indulgence pontificale. Nous le retrouvons, en effet, dès 1267, de nouveau bedeau de la nation picarde, et chargé de poursuivre un appel au Saint-Siège contre les décisions du légat.

Un fait cependant est à retenir, qui est à la louange de saint Thomas. Dans la lutte entreprise depuis près de trente années par l'Université de Paris contre les Ordres mendiants, le bedeau qui, sans doute, devait chercher à donner à son exploit le plus grand retentissement possible, s'attaque, non pas aux maîtres déjà anciens, mais à ce jeune docteur, revêtu depuis trois ans à peine de la maîtrise, et déjà si remarquable qu'il incarne en quelque sorte l'enseignement des religieux, et qu'il porte ombrage plus que tout autre aux ergoteurs tâtilons et cupides qui voulaient seuls attirer les disciples et seuls représenter le savoir. L'humble Fr. Thomas ne cherchait point la louange des hommes, et les ennemis sont venus la lui porter. Nous pouvons leur en savoir quelque gré.

JEAN CHEVALIER.

